

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D069/2018

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 22 octobre à 14 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué à nouveau suite à la séance du 12 octobre 2018 n'ayant pas réuni le quorum, conformément à l'article R315-23-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles, s'est réuni au pôle administratif du C.I.A.S., 41 rue Jules Prior – 27170 Beaumont Le Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN et peut donc valablement délibérer sans condition de quorum.

Date de convocation : 15 octobre 2018

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, Mme VATINEL, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DU MESNIL ADELEE, M. GUENIER, M. PALADE.
En exercice : 21	
Présents : 8	
Votants : 9	

Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DELAMARE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, Mme JORISSEN, M. KAREB, M. MALARGE, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : M. KAREB a donné pouvoir à Mme BINET

Secrétaire de séance : Mme BINET

Objet : Approbation du renouvellement de la labellisation du Pôle Initiatives Jeunes

Monsieur le Président rappelle que le C.I.A.S. assure le fonctionnement, depuis le 1^{er} janvier 2017, du Pôle Initiatives Jeunes (P.I.J.) porté par son service jeunesse.

Cette structure offrant un service d'informations et d'accompagnement à destination des jeunes de 12 à 25 ans dispose d'un label accordé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Centre Régional d'Information Jeunesse ; label attribué pour 3 ans.

Ce label arrivant à échéance, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration de l'autoriser à accomplir toute démarche dans le cadre du renouvellement de ce label, gage de qualité.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Autorise Monsieur le Président à signer la demande de renouvellement de labellisation ainsi que toutes pièces afférentes à son exécution.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Claude ROUSSELIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20181022-18D069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2018